

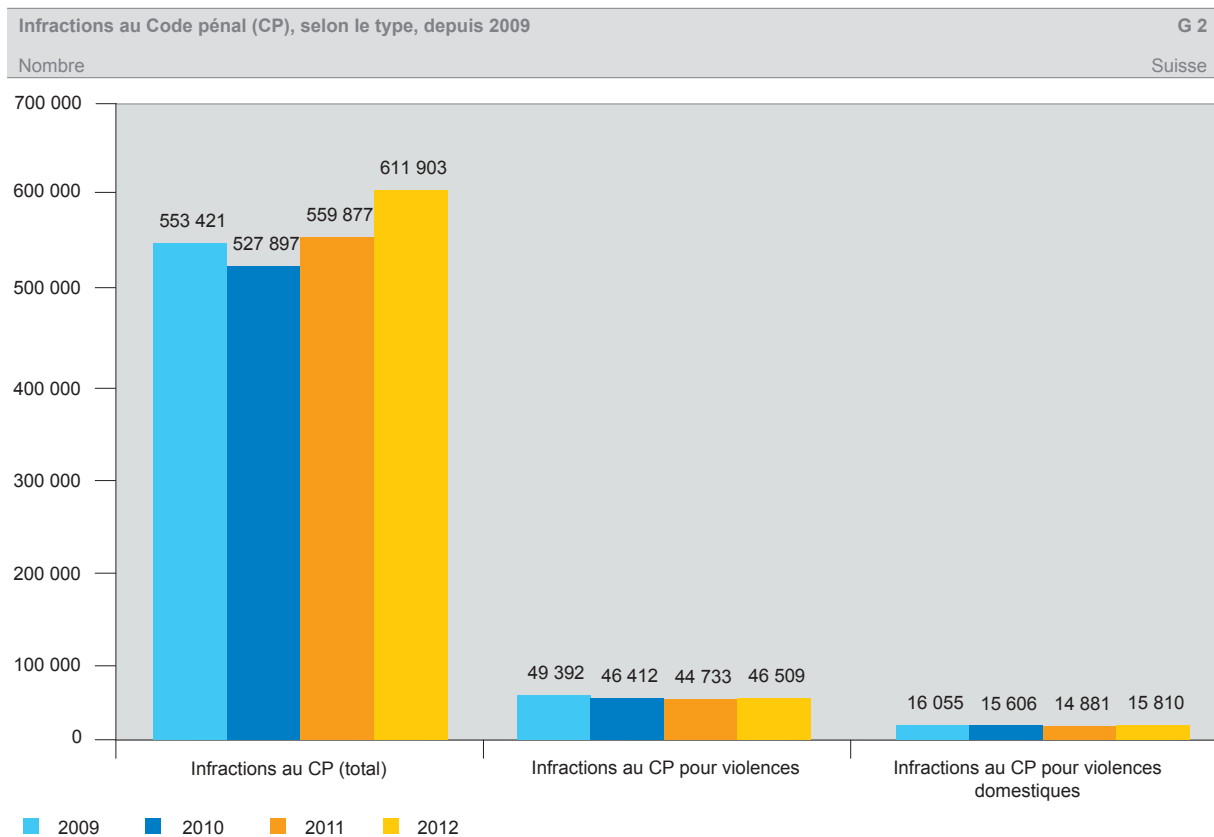
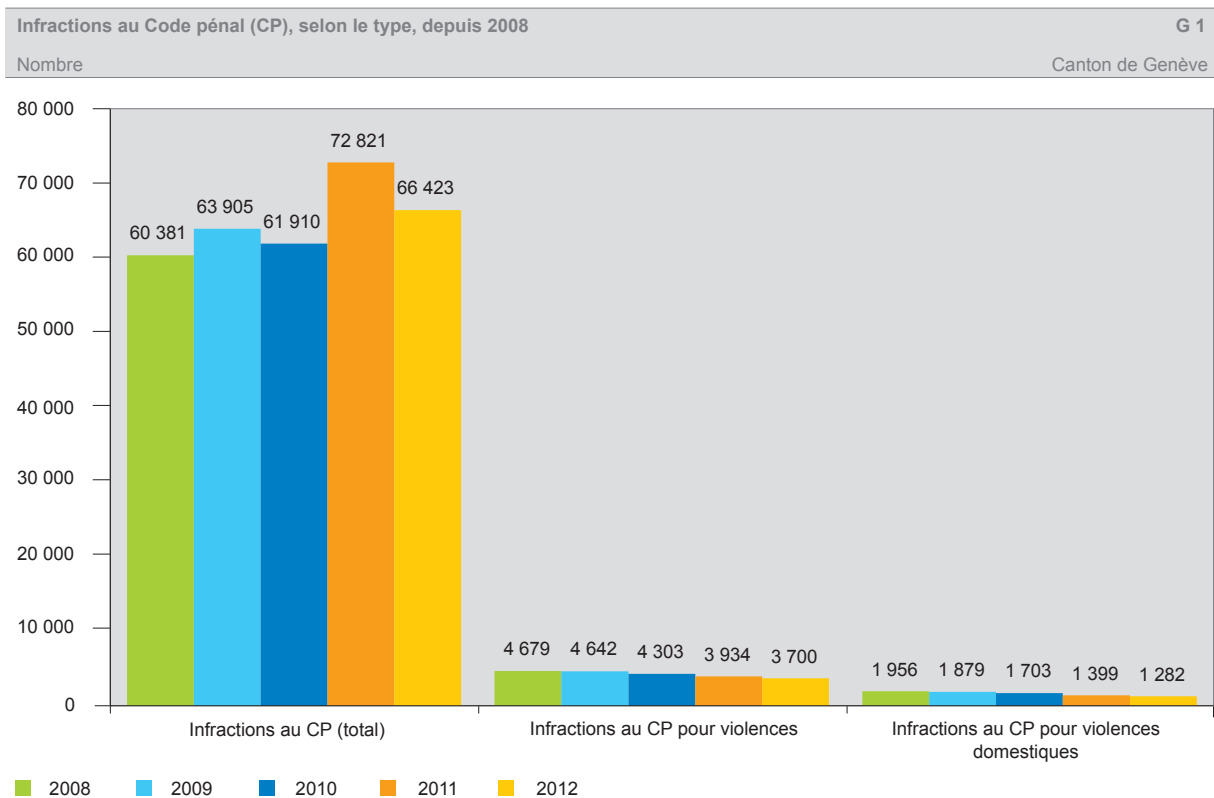


N°54 – SEPTEMBRE 2013 – ÉTUDES ET DOCUMENTS

## LA VIOLENCE DOMESTIQUE EN CHIFFRES, ANNÉE 2012 – ANNEXE 2

# 1. STATISTIQUE POLICIÈRE À GENÈVE ET EN SUISSE

## 1.1 Les infractions au Code pénal suisse pour violences domestiques dans le canton de Genève



# INFRACTIONS AU CODE PÉNAL POUR VIOLENCE DOMESTIQUE, DEPUIS 2008

CHIFFRES ANNUELS

A2.1

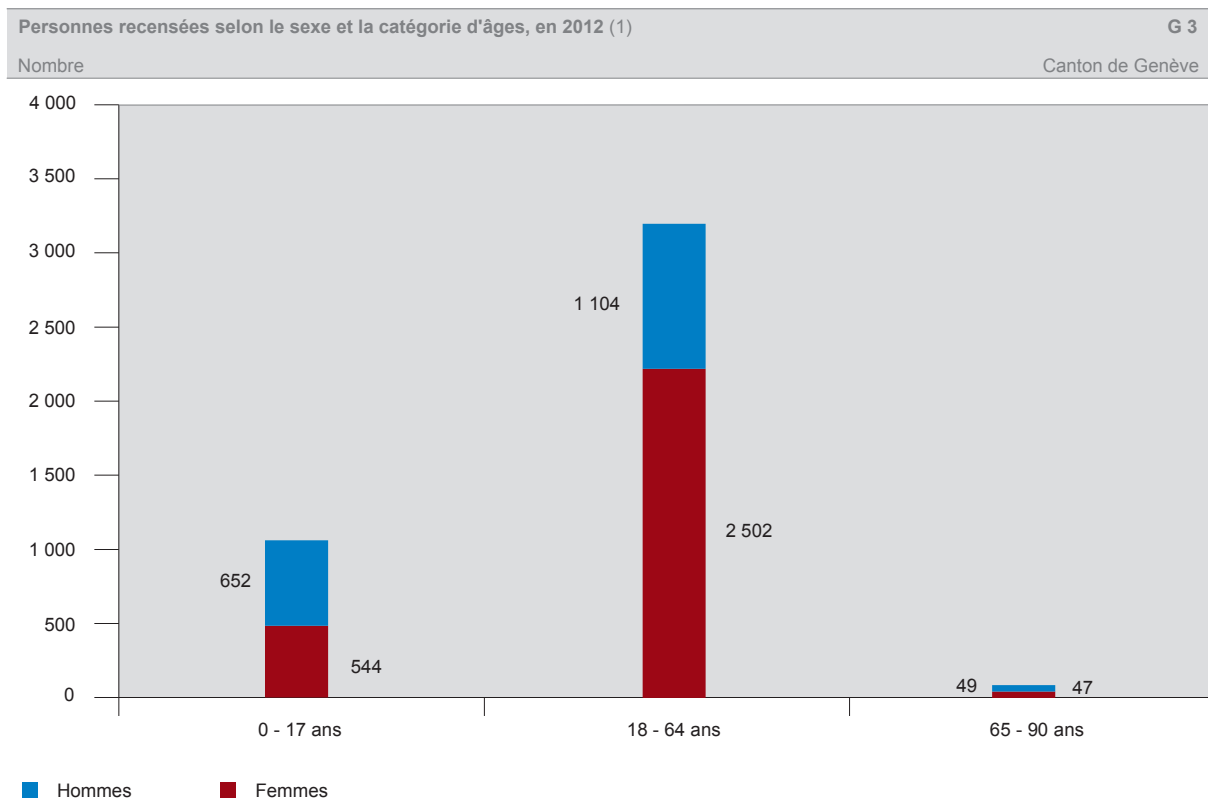
CANTON DE GENÈVE / SUISSE

	Canton de Genève										Suisse				
	Nombre					Variation en %					Nombre		Variation en %		
	2008	2009	2010	2011	2012	2008-2012	2009-2012	2010-2012	2011-2012	2012	2009-2012	2010-2012	2011-2012		
Homicides consommés (art. 111-113/115-116)	4	4	4	1	2	[]	[]	[]	[]	25	26	27	24	[]	[]
Homicides tentatives (art. 111-113/115-116)	2	9	8	4	6	[]	[]	[]	[]	56	54	65	44	-21	-18,5
Lésions corporelles graves (art. 122)	13	5	2	9	4	[]	[]	[]	[]	57	66	70	81	42	22,7
Lésions corporelles simples (art. 123)	685	656	494	464	390	-43,1	-40,5	-21,1	-15,9	2 385	2 225	2 098	2 048	-14,1	-8,0
Voies de fait (art. 126)	211	194	255	193	165	-21,8	-14,9	-35,3	-14,5	4 952	4 882	4 439	4 597	-7,2	-5,8
Mise en danger vie (art. 129)	4	8	4	2	2	[]	[]	[]	[]	166	169	96	99	-40,4	-41,4
Injure (art. 177)	292	333	290	256	233	-20,2	-30,0	-19,7	-9,0	1 617	1 707	1 842	2 246	38,9	31,6
Util. abusive d'une instal. de télécommunication (art. 179septies)	54	49	54	47	35	-35,2	-28,6	-35,2	-25,5	675	691	663	658	-2,5	-4,8
Menaces (art. 180)	474	443	447	317	314	-33,8	-29,1	-29,8	-0,9	4 330	4 219	3 782	4 099	-5,3	-2,8
Contrainte (art. 181)	44	30	31	34	27	-38,6	-10,0	-12,9	-20,6	790	676	694	734	-7,1	8,6
Séquestration et enlèvement (art. 183)	17	7	13	8	11	[]	[]	[]	[]	154	105	113	113	-26,6	7,6
Actes sexuels sur enfant (art. 187)	36	41	17	13	23	[]	[]	[]	[]	308	271	257	231	-25,0	-14,8
Actes sexuels sur personnes dépendantes (art. 188)	-	1	1	-	-	[]	[]	[]	[]	4	6	4	4	[]	[]
Contrainte sexuelle (art. 189)	18	14	18	11	9	[]	[]	[]	[]	144	152	126	158	9,7	3,9
Viol (art. 190)	28	19	13	9	19	[]	[]	[]	[]	205	184	197	197	-3,9	7,1
AOS sur personnes incapables de discernement (art. 191)	-	-	1	1	2	[]	[]	[]	[]	19	20	22	20	[]	[]
Autres articles du CP	74	66	51	40	40	-45,9	-39,4	-21,6	-	304	315	386	457	50,3	45,1
<b>Total des infractions pour violences domestiques</b>	<b>1 956</b>	<b>1 879</b>	<b>1 703</b>	<b>1 399</b>	<b>1 282</b>	<b>-34,5</b>	<b>-31,8</b>	<b>-24,7</b>	<b>-8,4</b>	<b>16 191</b>	<b>15 768</b>	<b>14 881</b>	<b>15 810</b>	<b>-2,4</b>	<b>0,3</b>
Variation par rapport à 2010, en %	///	///	///	-17,9	-24,7	///	///	///	///	///	///	-5,6	0,3	///	///
Variation par rapport à 2009, en %	///	///	///	-9,4	-23,0	///	///	///	///	///	///	-2,6	-2,4	///	///
Variation par rapport à 2008, en %	///	-3,9	-12,9	-26,1	-34,5	///	///	///	///	///	///	///	///	///	///

Source : OFS - Statistique policière de la criminalité

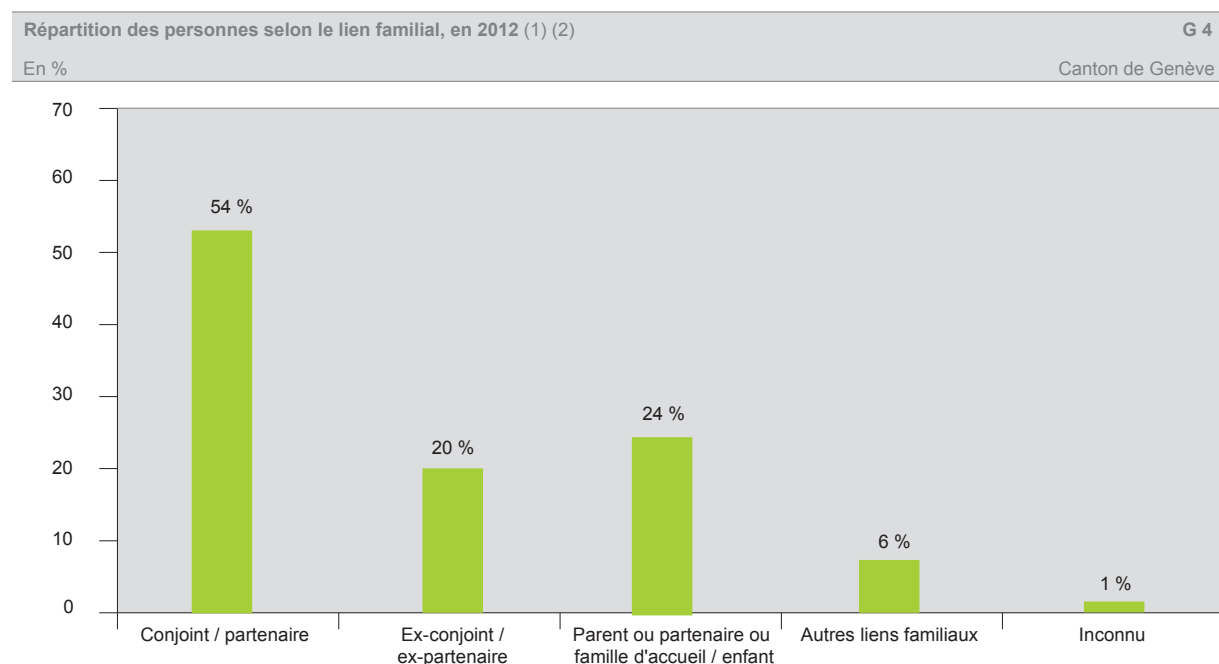
## 2. OBSERVATOIRE GENEVOIS DES VIOLENCES DOMESTIQUES

### 2.1 Informations générales



(1) Leur effectif (4 898) est inférieur au nombre total de personnes recensées en raison de données manquantes pour l'âge.

Source : BVD / OCSTAT – Observatoire genevois des violences domestiques



(1) Les classes de cette variable ne sont pas exclusives ; par exemple, une personne peut avoir exercé de la violence sur son conjoint et sur ses enfants.

Source : BVD / OCSTAT – Observatoire genevois des violences domestiques

## PERSONNES ET PRISES EN CHARGE SELON LE LIEN FAMILIAL, EN 2012

A2.2

CHIFFRES ANNUELS

CANTON DE GENÈVE

	Personnes		Prises en charge
	Nombre	%	Nombre
<b>Nombre de personnes / prises en charge</b>	<b>4 900</b>	<b>100</b>	<b>5 924</b>
<b>Nombre de liens familiaux recensés (1)</b>	<b>5 191</b>	<b>///</b>	<b>///</b>
Conjoint / partenaire	2 670	54	3 198
Ex-conjoint / ex-partenaire	958	20	1 036
Parent ou partenaire ou famille d'accueil / enfant	1 194	24	1 357
Autres liens familiaux	318	6	338
Inconnu	51	1	51

(1) Le nombre de liens familiaux recensés peut être supérieur au nombre total de personnes, car une même personne peut avoir subi ou exercé de la violence sur un conjoint et sur ses enfants, par exemple.

Source : BVD / OCSTAT - Observatoire genevois des violences domestiques

## PRISES EN CHARGE ET PERSONNES SELON LE TYPE DE VIOLENCE, EN 2012

A2.3

CHIFFRES ANNUELS

CANTON DE GENÈVE

	Prises en charge		Personnes
	Nombre	%	Nombre
Violence physique	3 360	66	2 834
Violence physique seule (1)	627	12	433
Violence psychologique	4 265	83	3 638
Violence psychologique seule (1)	1 128	22	861
Violence sexuelle	503	10	451
Violence sexuelle seule (1)	122	2	87
Violence économique	644	13	625
Violence économique seule (1)	4	0	4
Autre violence	507	10	493
Autre violence seule (1)	44	1	42
Violences psychologique et physique (2)	2 689	53	2 366
<b>Ensemble (3)</b>	<b>5 111</b>	<b>100</b>	<b>4 244</b>

(1) Les personnes classées sous «Violence physique seule» le sont aussi sous «Violence physique». Il en est de même pour les autres types de violence seule.

(2) Les personnes classées sous «Violences psychologique et physique» le sont aussi sous «Violence psychologique» et «Violence physique».

(3) Le type de violence n'est pas disponible pour toutes les prises en charge, ce qui explique que le total soit ici inférieur au nombre de prises en charge.

Source : BVD / OCSTAT - Observatoire genevois des violences domestiques

## PRISES EN CHARGE ET PERSONNES SELON LE TYPE DE PRISE EN CHARGE, EN 2012

A2.4

CHIFFRES ANNUELS

CANTON DE GENÈVE

Type de prise en charge	Prises en charge		Personnes
	Nombre	%	Nombre
Psychosociale / éducative	3 738	63	3 424
Dénonciation	1 567	26	1 440
Traitement de plainte	181	3	179
Hébergement	128	2	121
Psychothérapie volontaire	167	3	164
Psychothérapie contrainte	76	1	67
Psychosociale et éducative contrainte	32	1	30
Entretien obligatoire suite à une mesure d'éloignement (LVD)	35	1	35
<b>Total</b>	<b>5 924</b>	<b>100</b>	<b>///</b>

Source : BVD / OCSTAT - Observatoire genevois des violences domestiques

## PRISES EN CHARGE UNIQUES ET MULTIPLES PAR INSTITUTION, EN 2012

A2.5

CHIFFRES ANNUELS

CANTON DE GENÈVE

	Prises en charge	Personnes prises en charge...			Répartition en % des personnes prises en charge...		
		... une fois	... plusieurs fois	Total (1)	... une fois	... plusieurs fois	Total
Police	1 504	1 292	103	1 395	93	7	100
Centre LAVI	1 151	1 133	9	1 142	99	1	100
SPMI	1 170	993	87	1 080	92	8	100
Hospice général	811	811	-	811	100	-	100
Pouvoir judiciaire	178	174	2	176	99	1	100
Solidarité femmes (2)	465	465	-	465	100	-	100
IMAD - UMUS	138	122	7	129	95	5	100
Vires	139	106	16	122	87	13	100
CTAS	79	77	1	78	99	1	100
SPI	80	64	8	72	89	11	100
Face à Face	66	62	2	64	97	3	100
Pertuis	48	46	1	47	98	2	100
Au Cœur des Grottes	38	36	1	37	97	3	100
Arabelle	32	30	1	31	97	3	100
SAPEM	25	23	1	24	96	4	100
<b>Total</b>	<b>5 924</b>	<b>5 434</b>	<b>239</b>	<b>5 673</b>	<b>97</b>	<b>3</b>	<b>100</b>

(1) Par construction, ce total est égal au nombre de passages.

(2) Le nombre de personnes recensées chez Solidarité femmes en 2011 (292) a été sous-estimé pour des raisons techniques de comptage.

L'activité de Solidarité femmes entre 2011 et 2012 n'a pas subi de variation significative en termes de nombre de personnes reçues.

Source : BVD / OCSTAT - Observatoire genevois des violences domestiques

## PERSONNES ET PASSAGES SELON LE NOMBRE D'INSTITUTIONS DANS LAQUELLE LA PERSONNE EST RECENSÉE, EN 2012

A2.6

CHIFFRES ANNUELS

CANTON DE GENÈVE

Institutions visitées	Personnes recensées	Passages correspondants
1 institution	4 289	4 289
2 institutions	479	958
3 institutions	105	315
4 institutions	24	96
5 institutions	3	15
<b>Total</b>	<b>4 900</b>	<b>5 673</b>

Source : BVD / OCSTAT - Observatoire genevois des violences domestiques

## PRINCIPAUX PASSAGES RECENSÉS DANS PLUSIEURS INSTITUTIONS, EN 2012

A2.7

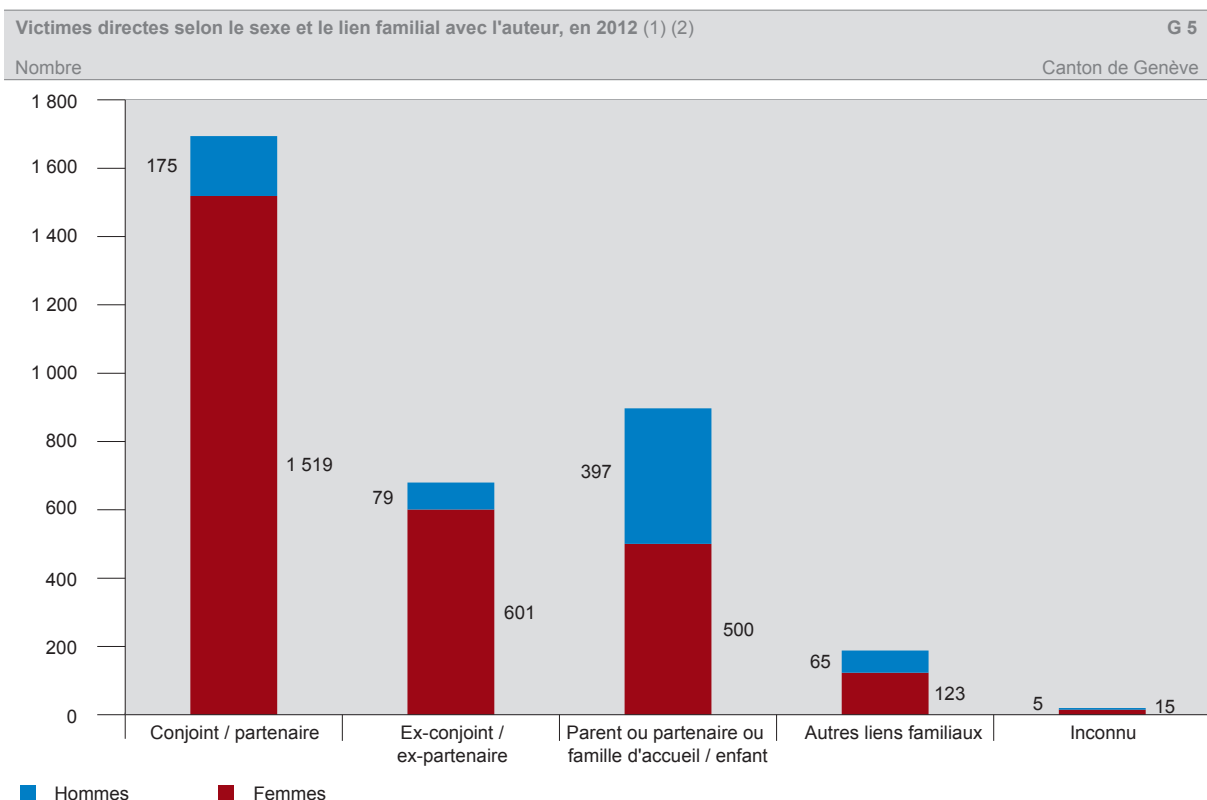
CHIFFRES ANNUELS

CANTON DE GENÈVE

Combinaison d'institutions visitées	Passages
Police + Centre LAVI	79
Police + Pouvoir Judiciaire	57
Police + SPMI	53
Centre LAVI + Solidarité femmes	48
Hospice général + Centre LAVI	44
Police + Hospice général	29
Police + VIRES	25
FSASD + SPMI	22

Source : BVD / OCSTAT - Observatoire genevois des violences domestiques

## 2.2 Les victimes directes



(1) Les classes de cette variable ne sont pas exclusives : une personne peut être victime de son conjoint / partenaire ainsi que de son enfant.

Source : BVD / OCSTAT – Observatoire genevois des violences domestiques

### VICTIMES DIRECTES SELON LE SEXE ET LE LIEN FAMILIAL AVEC L'AUTEUR, EN 2012

A2.8

CHIFFRES ANNUELS

CANTON DE GENÈVE

	Nombre			Répartition en %		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
<b>Nombre de personnes</b>	<b>708</b>	<b>2 646</b>	<b>3 354</b>	<b>21</b>	<b>79</b>	<b>100</b>
<b>Nombre de liens familiaux recensés (1)</b>	<b>721</b>	<b>2 758</b>	<b>3 479</b>	<b>///</b>	<b>///</b>	<b>///</b>
Conjoint / partenaire	175	1 519	1 694	10	90	100
Ex-conjoint / ex-partenaire	79	601	680	12	88	100
Parent ou partenaire ou famille d'accueil / enfant	397	500	897	44	56	100
Autres liens familiaux	65	123	188	35	65	100
Inconnu	5	15	20	25	75	100

(1) Le nombre de liens familiaux recensés peut être supérieur au nombre total de personnes, car une même personne peut avoir subi ou exercé de la violence sur un conjoint et sur ses enfants, par exemple.

Source : BVD / OCSTAT - Observatoire genevois des violences domestiques

## ÂGE DES VICTIMES DIRECTES SELON LE LIEN FAMILIAL AVEC L'AUTEUR, EN 2012

A2.9

EN ANNÉE

CANTON DE GENÈVE

	Premier quartile (1)	Médiane (2)	Troisième quartile (3)
Conjoint / partenaire	32	39	46
Ex-conjoint / ex-partenaire	31	39	45
Parent ou partenaire ou famille d'accueil / enfant	7	14	22
Autres liens familiaux	19	27	43
Inconnu	30	41	54
<b>Ensemble</b>	<b>22</b>	<b>35</b>	<b>44</b>

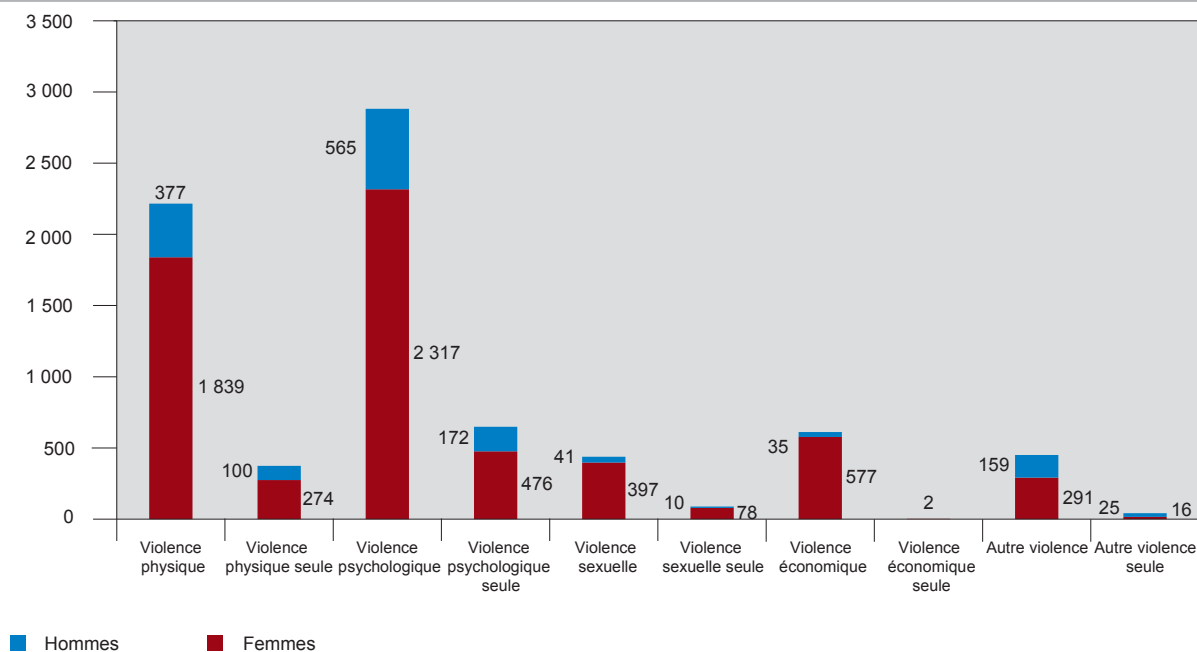
(1) L'âge d'un quart des personnes est inférieur ou égal au premier quartile.

(2) L'âge de la moitié des personnes est inférieur ou égal à la médiane.

(3) L'âge d'un quart des personnes est supérieur au troisième quartile.

Source : BVD / OCSTAT - Observatoire genevois des violences domestiques

Prises en charge de victimes directes selon le sexe de la victime et le type de violence, en 2012 G 6  
 Nombre Canton de Genève



Source : BVD / OCSTAT - Observatoire genevois des violences domestiques



## PRISES EN CHARGE DE VICTIMES DIRECTES SELON LE TYPE DE VIOLENCE, EN 2012

A2.10

CHIFFRES ANNUELS

CANTON DE GENÈVE

	Prises en charge	
	Nombre	%
Violence physique	2 216	65
Violence physique seule (1)	374	11
Violence psychologique	2 882	84
Violence psychologique seule (1)	648	19
Violence sexuelle	438	13
Violence sexuelle seule (1)	88	3
Violence économique	612	18
Violence économique seule (1)	2	0
Autre violence	450	13
Autre violence seule (1)	41	1
Violences psychologique et physique (2)	1 811	53
<b>Ensemble (3)</b>	<b>3 423</b>	<b>100</b>

(1) Les personnes classées sous «Violence physique seule» le sont aussi sous «Violence physique». Il en est de même pour les autres types de violence seule.

(2) Les personnes classées sous «Violences psychologique et physique» le sont aussi sous «Violence psychologique» et «Violence physique».

(3) Le type de violence n'est pas disponible pour toutes les prises en charge, ce qui explique que le total soit ici inférieur au nombre de prises en charge.

Source : BVD / OCSTAT - Observatoire genevois des violences domestiques

## VICTIMES DIRECTES SELON LE SEXE ET LE TYPE DE VIOLENCE, EN 2012

A2.11

CHIFFRES ANNUELS

CANTON DE GENÈVE

	Nombre			Répartition en %		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
Violence physique	348	1 538	1 886	18	82	100
Violence physique seule (1)	82	181	263	31	69	100
Violence psychologique	522	1 962	2 484	21	79	100
Violence psychologique seule (1)	147	349	496	30	70	100
Violence sexuelle	38	348	386	10	90	100
Violence sexuelle seule (1)	8	51	59	14	86	100
Violence économique	35	558	593	6	94	100
Violence économique seule (1)	-	2	2	-	100	100
Autre violence	156	282	438	36	64	100
Autre violence seule (1)	25	16	41	61	39	100
Violences psychologique et physique (2)	263	1 337	1 600	16	84	100
<b>Ensemble (3)</b>	<b>642</b>	<b>2 235</b>	<b>2 877</b>	<b>22</b>	<b>78</b>	<b>100</b>

(1) Les personnes classées sous «Violence physique seule» le sont aussi sous «Violence physique». Il en est de même pour les autres types de violence seule.

(2) Les personnes classées sous «Violences psychologique et physique» le sont aussi sous «Violence psychologique» et «Violence physique».

(3) Le type de violence n'est pas disponible pour toutes les prises en charge, ce qui explique que le total soit ici inférieur au nombre de personnes.

Source : BVD / OCSTAT - Observatoire genevois des violences domestiques

## ÂGE DES VICTIMES DIRECTES SELON LE TYPE DE VIOLENCE, EN 2012

A2.12

EN ANNÉE

CANTON DE GENÈVE

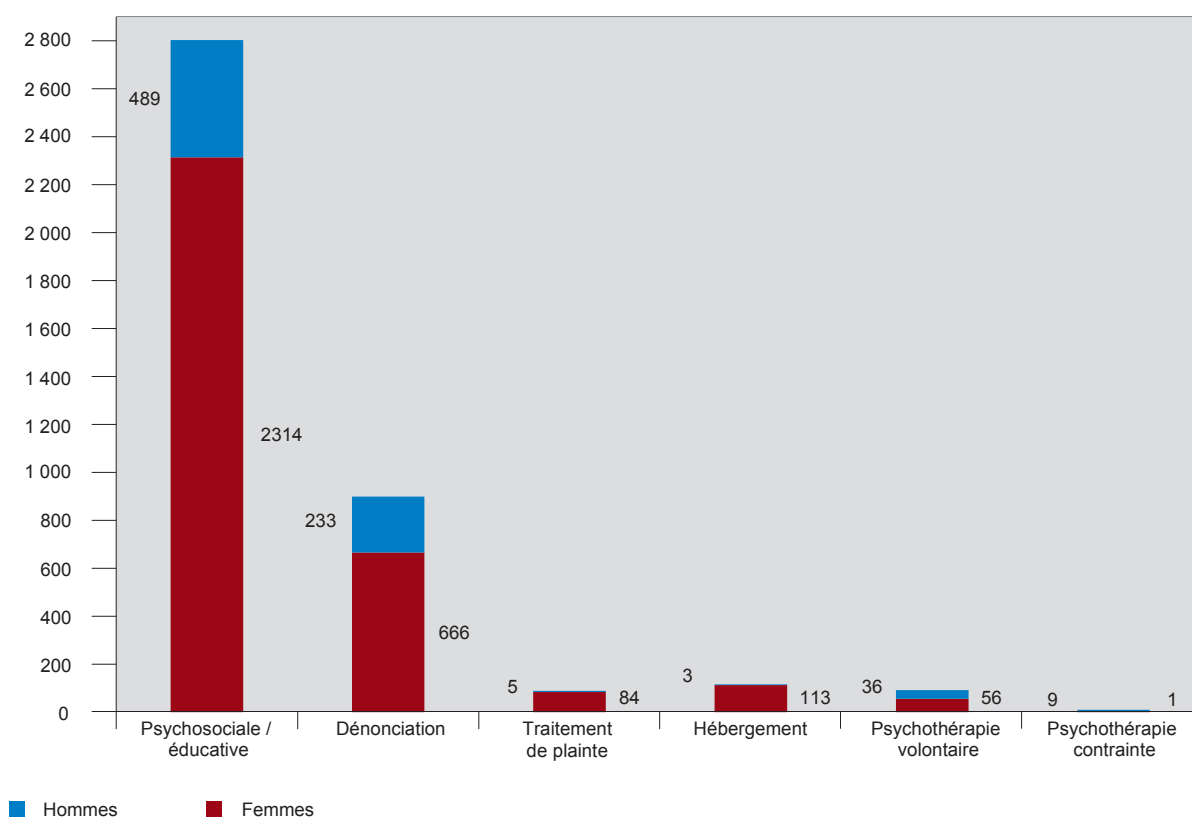
	Premier quartile (1)	Médiane (2)	Troisième quartile (3)
Violence physique	23	35	43
Violence psychologique	22	35	44
Violence sexuelle	21	33	42
Violence économique	32	40	47
Autre violence	7	15	36
<b>Ensemble</b>	<b>22</b>	<b>35</b>	<b>44</b>

(1) L'âge d'un quart des personnes est inférieur ou égal au premier quartile.

(2) L'âge de la moitié des personnes est inférieur ou égal à la médiane.

(3) L'âge d'un quart des personnes est supérieur au troisième quartile.

Source : BVD / OCSTAT - Observatoire genevois des violences domestiques



Source : BVD / OCSTAT – Observatoire genevois des violences domestiques

## PRISES EN CHARGE DE VICTIMES DIRECTES SELON LE TYPE DE PRISE EN CHARGE, EN 2012

A2.13

CHIFFRES ANNUELS

CANTON DE GENÈVE

Type de prise en charge	Prises en charge	
	Nombre	%
Psychosociale / éducative	2 803	70
Dénonciation	899	22
Traitement de plainte	89	2
Hébergement	116	3
Psychothérapie volontaire	92	2
Psychothérapie contrainte	10	0
<b>Total</b>	<b>4 009</b>	<b>100</b>

Source : BVD / OCSTAT - Observatoire genevois des violences domestiques

## VICTIMES DIRECTES SELON LE SEXE ET LE TYPE DE PRISE EN CHARGE, EN 2012

A2.14

CHIFFRES ANNUELS

CANTON DE GENÈVE

Type de prise en charge	Nombre			Répartition en %		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
Psychosociale / éducative	482	2 099	2 581	19	81	100
Dénonciation	217	615	832	26	74	100
Traitement de plainte	5	83	88	6	94	100
Hébergement	3	107	110	3	97	100
Psychothérapie volontaire	36	55	91	40	60	100
Psychothérapie contrainte	9	1	10	90	10	100
<b>Ensemble</b>	<b>708</b>	<b>2 646</b>	<b>3 354</b>	<b>21</b>	<b>79</b>	<b>100</b>

Source : BVD / OCSTAT - Observatoire genevois des violences domestiques

## ÂGE DES VICTIMES DIRECTES SELON LE TYPE DE PRISE EN CHARGE, EN 2012

A2.15

EN ANNÉE

CANTON DE GENÈVE

Type de prise en charge	Premier quartile (1)	Médiane (2)	Troisième quartile (3)
Psychosociale / éducative	21	35	44
Dénonciation	23	34	45
Traitement de plainte	29	37	46
Hébergement	23	30	37
Psychothérapie volontaire	20	31	40
Psychothérapie contrainte	30	36	44
<b>Ensemble</b>	<b>22</b>	<b>35</b>	<b>44</b>

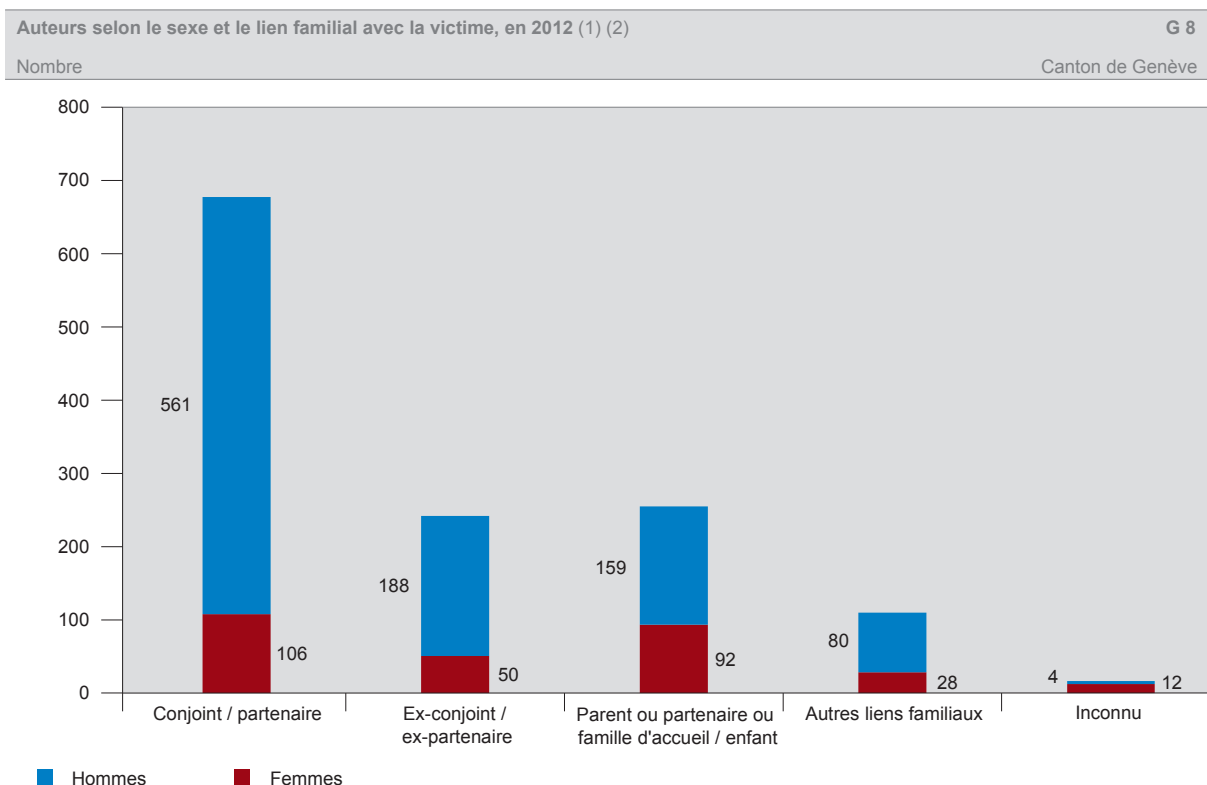
(1) L'âge d'un quart des personnes est inférieur ou égal au premier quartile.

(2) L'âge de la moitié des personnes est inférieur ou égal à la médiane.

(3) L'âge d'un quart des personnes est supérieur au troisième quartile.

Source : BVD / OCSTAT - Observatoire genevois des violences domestiques

## 2.3 Les auteurs de violences domestiques



(1) Les classes de cette variable ne sont pas exclusives : une personne peut exercer de la violence envers son conjoint / partenaire ainsi qu'envers son enfant.

Source : BVD / OCSTAT – Observatoire genevois des violences domestiques

### AUTEURS SELON LE SEXE ET LE LIEN FAMILIAL AVEC LA VICTIME, EN 2012

**A2.16**

CHIFFRES ANNUELS

CANTON DE GENÈVE

	Nombre			Répartition en %		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
<b>Nombre de personnes</b>	<b>928</b>	<b>275</b>	<b>1 203</b>	<b>77</b>	<b>23</b>	<b>100</b>
<b>Nombre de liens familiaux recensés (1)</b>	<b>992</b>	<b>288</b>	<b>1 280</b>	<b>///</b>	<b>///</b>	<b>///</b>
Conjoint / partenaire	561	106	667	84	16	100
Ex-conjoint / ex-partenaire	188	50	238	79	21	100
Parent ou partenaire ou famille d'accueil / enfant	159	92	251	63	37	100
Autres liens familiaux	80	28	108	74	26	100
Inconnu	4	12	16	25	75	100

(1) Le nombre de liens familiaux recensés peut être supérieur au nombre total de personnes, car une même personne peut avoir subi ou exercé de la violence sur un conjoint et sur ses enfants, par exemple.

Source : BVD / OCSTAT - Observatoire genevois des violences domestiques

## ÂGE DES AUTEURS SELON LE LIEN FAMILIAL AVEC LA VICTIME, EN 2012

A2.17

EN ANNÉE

CANTON DE GENÈVE

	Premier quartile (1)	Médiane (2)	Troisième quartile (3)
Conjoint / partenaire	31	39	47
Ex-conjoint / ex-partenaire	30	38	46
Parent ou partenaire ou famille d'accueil / enfant	17	33	43
Autres liens familiaux	25	39	53
Inconnu	26	37	53
<b>Ensemble</b>	<b>28</b>	<b>38</b>	<b>47</b>

(1) L'âge d'un quart des personnes est inférieur ou égal au premier quartile.

(2) L'âge de la moitié des personnes est inférieur ou égal à la médiane.

(3) L'âge d'un quart des personnes est supérieur au troisième quartile.

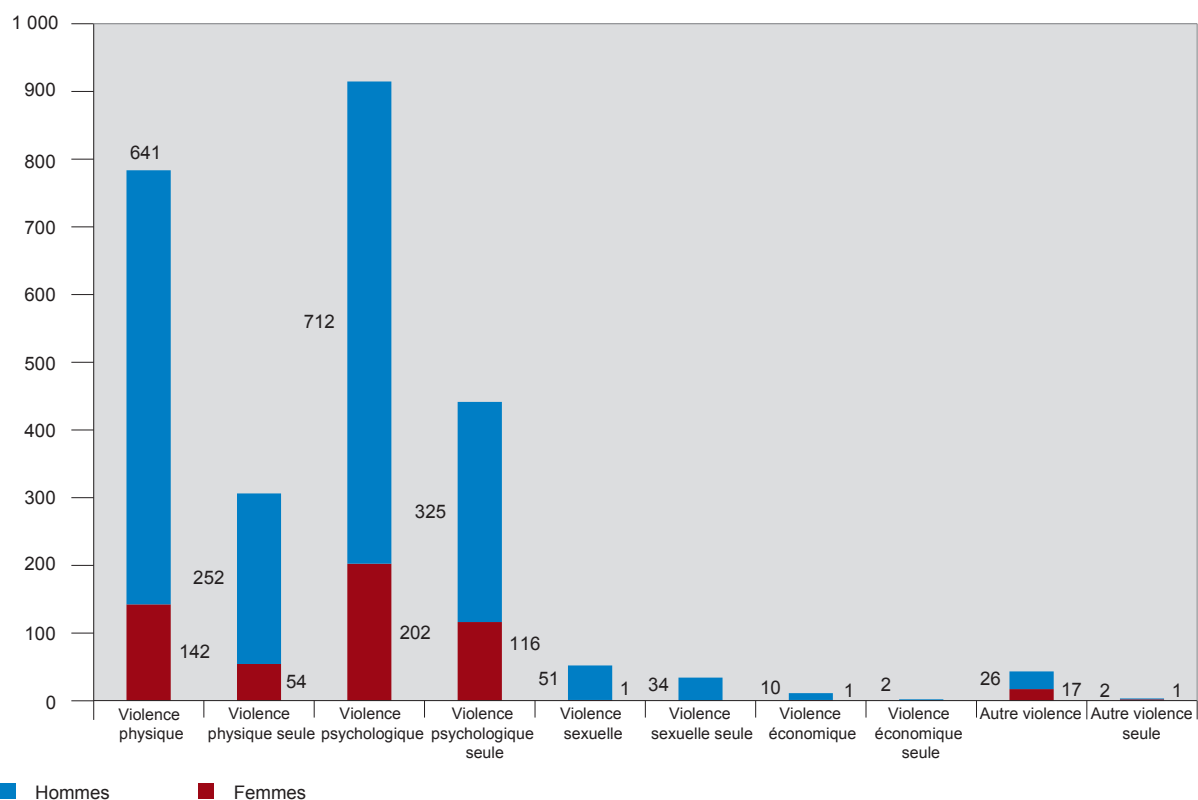
Source : BVD / OCSTAT - Observatoire genevois des violences domestiques

## Prises en charge d'auteurs selon le sexe et le type de violence, en 2012

G 9

Nombre

Canton de Genève



Source : BVD / OCSTAT – Observatoire genevois des violences domestiques

## PRISES EN CHARGE D'AUTEURS SELON LE TYPE DE VIOLENCE, EN 2012

A2.18

CHIFFRES ANNUELS

CANTON DE GENÈVE

	Prises en charge	
	Nombre	%
Violence physique	783	61
Violence physique seule (1)	306	24
Violence psychologique	914	72
Violence psychologique seule (1)	441	35
Violence sexuelle	52	4
Violence sexuelle seule (1)	34	3
Violence économique	11	1
Violence économique seule (1)	2	0
Autre violence	43	3
Autre violence seule (1)	3	0
Violences psychologique et physique (2)	462	36
<b>Ensemble (3)</b>	<b>1 274</b>	<b>100</b>

(1) Les personnes classées sous «Violence physique seule» le sont aussi sous «Violence physique». Il en est de même pour les autres types de violence seule.

(2) Les personnes classées sous «Violences psychologique et physique» le sont aussi sous «Violence psychologique» et «Violence physique».

(3) Le type de violence n'est pas disponible pour toutes les prises en charge, ce qui explique que le total soit ici inférieur au nombre de prises en charge.

Source : BVD / OCSTAT - Observatoire genevois des violences domestiques

## AUTEURS SELON LE SEXE ET LE TYPE DE VIOLENCE, EN 2012

A2.19

CHIFFRES ANNUELS

CANTON DE GENÈVE

	Nombre			Répartition en %		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
Violence physique	520	134	654	77	23	100
Violence physique seule (1)	190	50	240	74	26	100
Violence psychologique	588	187	775	76	24	100
Violence psychologique seule (1)	258	105	363	72	28	100
Violence sexuelle	51	1	52	100	0	100
Violence sexuelle seule (1)	29	-	29	100	-	100
Violence économique	10	1	11	67	33	100
Violence économique seule (1)	2	-	2	100	-	100
Autre violence	25	17	42	62	38	100
Autre violence seule (1)	1	2	3	82	18	100
Violences psychologique et physique (2)	320	80	400	100	0	100
<b>Ensemble (3)</b>	<b>820</b>	<b>243</b>	<b>1 063</b>	<b>75</b>	<b>25</b>	<b>100</b>

(1) Les personnes classées sous «Violence physique seule» le sont aussi sous «Violence physique». Il en est de même pour les autres types de violence seule.

(2) Les personnes classées sous «Violences psychologique et physique» le sont aussi sous «Violence psychologique» et «Violence physique».

(3) Le type de violence n'est pas disponible pour toutes les prises en charge, ce qui explique que le total soit ici inférieur au nombre de personnes.

Source : BVD / OCSTAT - Observatoire genevois des violences domestiques

## ÂGE DES AUTEURS SELON LE TYPE DE VIOLENCE, EN 2012

A2.20

EN ANNÉE

CANTON DE GENÈVE

	Premier quartile (1)	Médiane (2)	Troisième quartile (3)
Violence physique	27	37	46
Violence psychologique	28	38	46
Violence sexuelle	27	37	46
Violence économique	36	41	45
Autre violence	19	35	47
<b>Ensemble</b>	<b>28</b>	<b>38</b>	<b>46</b>

(1) L'âge d'un quart des personnes est inférieur ou égal au premier quartile.

(2) L'âge de la moitié des personnes est inférieur ou égal à la médiane.

(3) L'âge d'un quart des personnes est supérieur au troisième quartile.

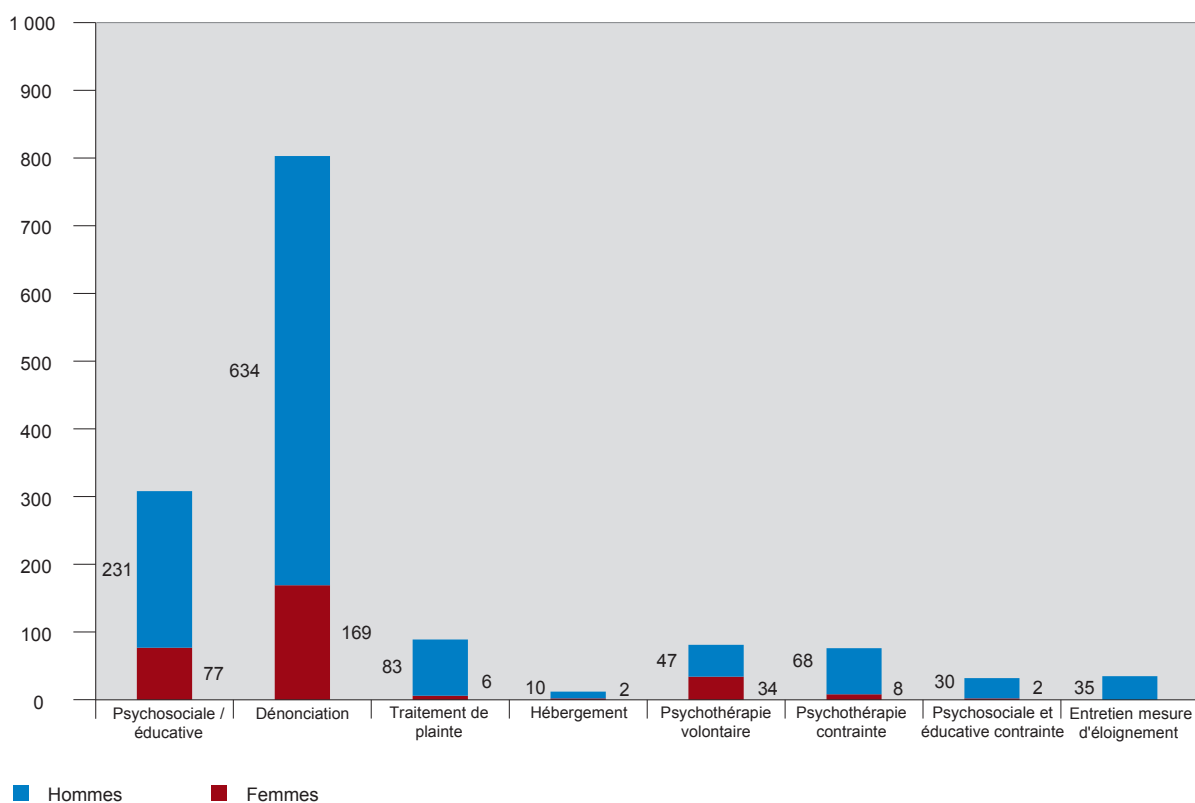
Source : BVD / OCSTAT - Observatoire genevois des violences domestiques

## Prises en charge d'auteurs selon le sexe et le type de prise en charge, en 2012

G 10

Nombre

Canton de Genève



Source : BVD / OCSTAT – Observatoire genevois des violences domestiques

## PRISES EN CHARGE D'AUTEURS SELON LE TYPE DE PRISE EN CHARGE, EN 2012

A2.21

CHIFFRES ANNUELS

CANTON DE GENÈVE

Type de prise en charge	Prises en charge	
	Nombre	%
Psychosociale / éducative	308	21
Dénonciation	803	56
Traitement de plainte	89	6
Hébergement	12	1
Psychothérapie volontaire	81	6
Psychothérapie contrainte	76	5
Psychosociale et éducative contrainte	32	2
Entretien obligatoire suite à une mesure d'éloignement (LVD)	35	2
<b>Total</b>	<b>1 436</b>	<b>100</b>

Source : BVD / OCSTAT - Observatoire genevois des violences domestiques

## AUTEURS SELON LE SEXE ET LE TYPE DE PRISE EN CHARGE, EN 2012

A2.22

CHIFFRES ANNUELS

CANTON DE GENÈVE

Type de prise en charge	Nombre			Répartition en %		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
Psychosociale / éducative	220	76	296	74	26	100
Dénonciation	588	162	750	78	22	100
Traitement de plainte	82	6	88	93	7	100
Hébergement	9	2	11	82	18	100
Psychothérapie volontaire	47	33	80	59	41	100
Psychothérapie contrainte	60	7	67	90	10	100
Psychosociale et éducative contrainte	29	1	30	97	3	100
Entretien obligatoire suite à une mesure d'éloignement (LVD)	35	-	35	100	-	100
<b>Ensemble</b>	<b>928</b>	<b>275</b>	<b>1 203</b>	<b>77</b>	<b>23</b>	<b>100</b>

Source : BVD / OCSTAT - Observatoire genevois des violences domestiques

## ÂGE DES AUTEURS SELON LE TYPE DE PRISE EN CHARGE, EN 2012

A2.23

EN ANNÉE

CANTON DE GENÈVE

Type de prise en charge	Premier quartile (1)	Médiane (2)	Troisième quartile (3)
Psychosociale / éducative	21	34	45
Dénonciation	30	38	47
Traitement de plainte	31	41	50
Hébergement	29	33	42
Psychothérapie volontaire	31	38	45
Psychothérapie contrainte	25	39	45
Psychosociale et éducative contrainte	33	39	46
Entretien obligatoire suite à une mesure d'éloignement (LVD)	32	38	46
<b>Ensemble</b>	<b>28</b>	<b>38</b>	<b>47</b>

(1) L'âge d'un quart des personnes est inférieur ou égal au premier quartile.

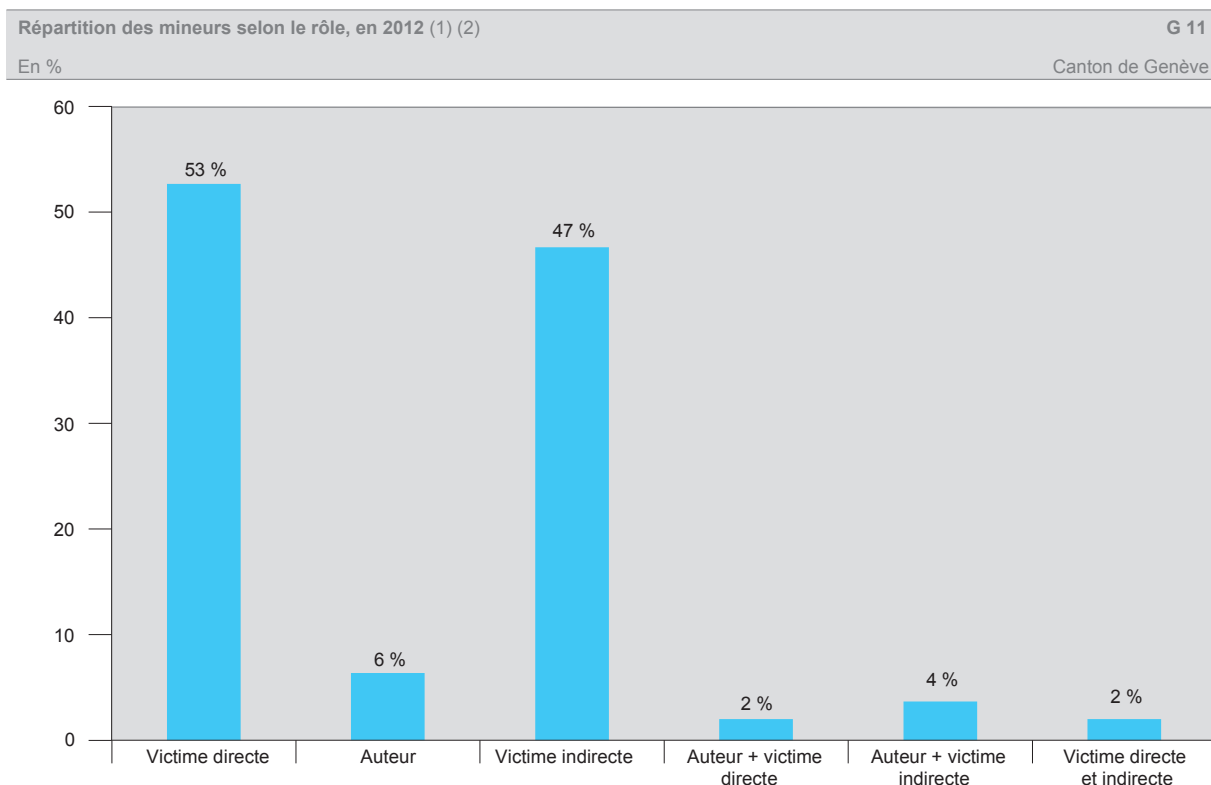
(2) L'âge de la moitié des personnes est inférieur ou égal à la médiane.

(3) L'âge d'un quart des personnes est supérieur au troisième quartile.

Source : BVD / OCSTAT - Observatoire genevois des violences domestiques



## 2.4 Les mineurs recensés



(1) Les mineurs inclus dans la classe « Auteur + victime directe » sont aussi inclus dans la classe « Auteur » et dans la classe « Victime directe ». Il en est de même pour les autres combinaisons. Les classes de cette variable ne sont pas exclusives ; en effet, un enfant mineur peut être enregistré comme victime directe dans une institution et auteur dans la même institution ou dans une autre.

Source : BVD / OCSTAT – Observatoire genevois des violences domestiques

### MINEURS SELON LE RÔLE, EN 2012 (1)

**A2.24**

CHIFFRES ANNUELS

CANTON DE GENÈVE

	Personnes	
	Nombre	Répartition en %
Victime directe	630	53
Auteur	76	6
Victime indirecte	558	47
Auteur + victime directe	24	2
Auteur + victime indirecte	44	4
Victime directe et indirecte	24	2
<b>Ensemble</b>	<b>1 196</b>	<b>///</b>

(1) Deux rôles peuvent être attribués à un même enfant par une même institution. Des institutions distinctes peuvent également avoir attribué des rôles différents à un même enfant.

Source : BVD / OCSTAT - Observatoire genevois des violences domestiques

## MINEURS SELON LE SEXE ET LE RÔLE, EN 2012 (1)

A2.25

CHIFFRES ANNUELS

CANTON DE GENÈVE

	Nombre			Répartition en %		
	Garçons	Filles	Total	Garçons	Filles	Total
Victime directe	336	294	630	53	47	100
Auteur	47	29	76	62	38	100
Victime indirecte	307	251	558	55	45	100
Auteur + victime directe	10	14	24	42	58	100
Auteur + victime indirecte	28	16	44	64	36	100
Victime directe et indirecte	10	14	24	42	58	100
<b>Ensemble</b>	<b>652</b>	<b>544</b>	<b>1 196</b>	<b>55</b>	<b>45</b>	<b>100</b>

(1) Deux rôles peuvent être attribués à un enfant par une même institution. Des institutions distinctes peuvent également avoir attribué des rôles différents à un même enfant.

Source : BVD / OCSTAT - Observatoire genevois des violences domestiques

## ÂGE DES MINEURS SELON LE RÔLE ET LE SEXE, EN 2012

A2.26

EN ANNÉE

CANTON DE GENÈVE

	Premier quartile (1)	Médiane (2)	Troisième quartile (3)
<b>Victimes directes</b>			
Filles	5	11	15
Garçons	5	9	13
<b>Ensemble</b>	<b>5</b>	<b>10</b>	<b>14</b>
<b>Victimes indirectes</b>			
Filles	3	7	10
Garçons	4	7	11
<b>Ensemble</b>	<b>3</b>	<b>7</b>	<b>11</b>
<b>Auteurs</b>			
Filles	14	16	16
Garçons	14	16	17
<b>Ensemble</b>	<b>14</b>	<b>16</b>	<b>17</b>

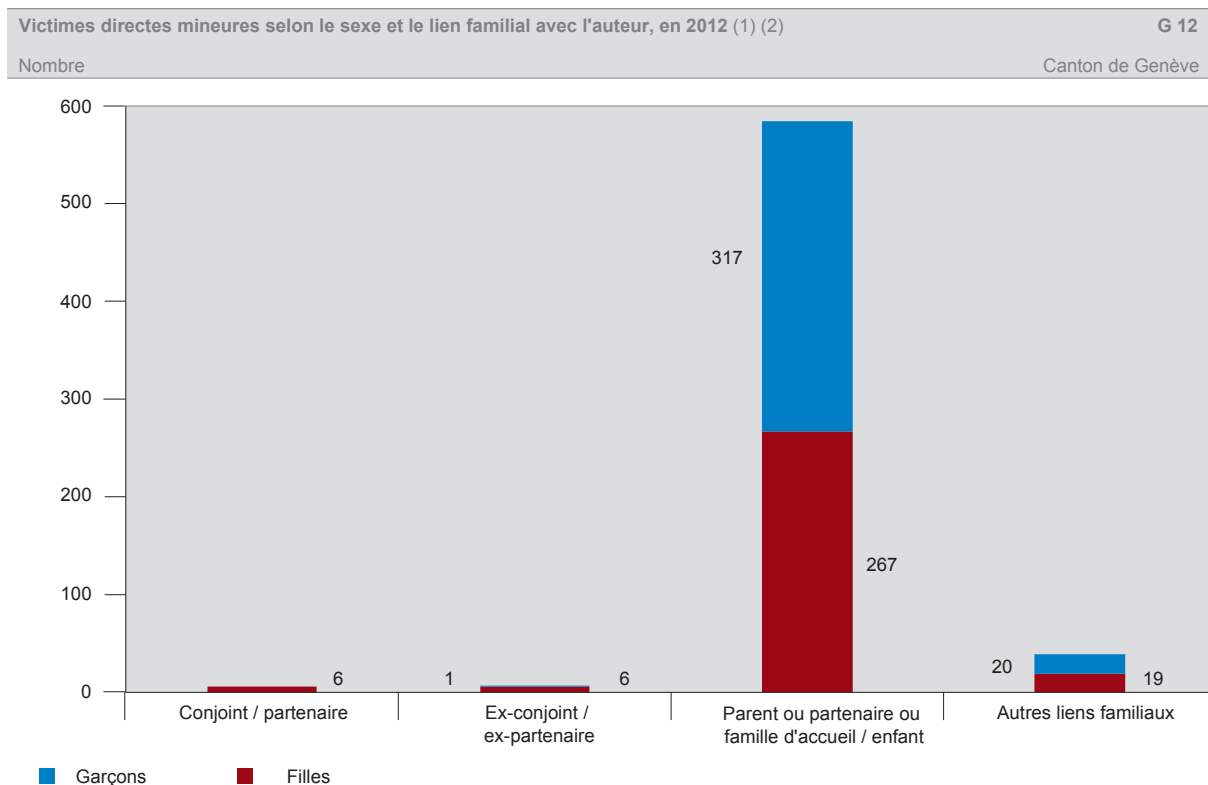
(1) L'âge d'un quart des personnes est inférieur ou égal au premier quartile.

(2) L'âge de la moitié des personnes est inférieur ou égal à la médiane.

(3) L'âge d'un quart des personnes est supérieur au troisième quartile.

Source : BVD / OCSTAT - Observatoire genevois des violences domestiques

## 2.5 Les victimes directes mineures



(1) Les classes de cette variable ne sont pas exclusives : un enfant mineur peut être victime de la violence d'un « parent ou partenaire » ainsi que de la violence d'une personne ayant un « autre lien familial » avec lui.

Source : BVD / OCSTAT – Observatoire genevois des violences domestiques

### VICTIMES DIRECTES MINEURES SELON LE SEXE ET LE LIEN FAMILIAL AVEC L'AUTEUR, EN 2012

A2.27

CHIFFRES ANNUELS

CANTON DE GENÈVE

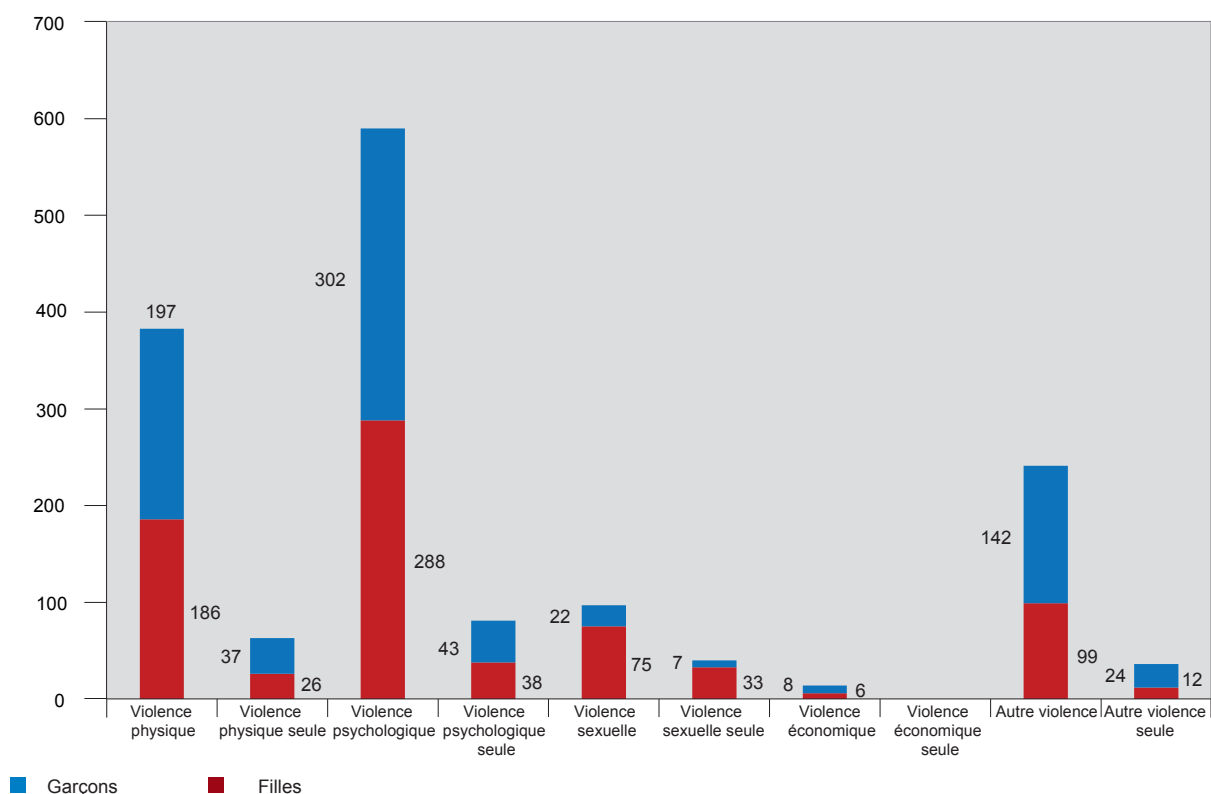
	Nombre			Répartition en %		
	Garçons	Filles	Total	Garçons	Filles	Total
<b>Nombre de mineurs</b>	<b>336</b>	<b>294</b>	<b>630</b>	<b>53</b>	<b>47</b>	<b>100</b>
<b>Nombre de liens familiaux recensés (1)</b>	<b>338</b>	<b>298</b>	<b>636</b>	<b>///</b>	<b>///</b>	<b>///</b>
Conjoint / partenaire	-	6	6	-	100	100
Ex-conjoint / ex-partenaire	1	6	7	14	86	100
Parent ou partenaire ou famille d'accueil / enfant	317	267	584	54	46	100
Autres liens familiaux	20	19	39	51	49	100

(1) Le nombre de liens familiaux recensés peut être supérieur au nombre total d'enfants car un même enfant peut avoir subi de la violence de la part d'un de ses parents, mais aussi d'un autre membre de sa famille, par exemple.

Source : BVD / OCSTAT - Observatoire genevois des violences domestiques

Nombre

Canton de Genève



Source : BVD / OCSTAT – Observatoire genevois des violences domestiques

## PRISES EN CHARGE DE VICTIMES DIRECTES MINEURES SELON LE TYPE DE VIOLENCE, EN 2012

A2.28

CHIFFRES ANNUELS

CANTON DE GENÈVE

	Prises en charge	
	Nombre	Répartition en %
Violence physique	383	52
Violence physique seule (1)	63	9
Violence psychologique	590	80
Violence psychologique seule (1)	81	11
Violence sexuelle	97	13
Violence sexuelle seule (1)	40	5
Violence économique	14	2
Violence économique seule (1)	-	-
Autre violence	241	33
Autre violence seule (1)	36	5
Violences psychologique et physique (2)	313	42
<b>Ensemble</b>	<b>739</b>	<b>100</b>

(1) Les enfants classés sous «Violence physique seule» le sont aussi sous «Violence physique». Il en est de même pour les autres types de violence seule.

(2) Les enfants classés sous «Violences psychologique et physique» le sont aussi sous «Violence psychologique» et «Violence physique».

Source : BVD / OCSTAT - Observatoire genevois des violences domestiques

## VICTIMES DIRECTES MINEURES SELON LE SEXE ET LE TYPE DE VIOLENCE, EN 2012

A2.29

CHIFFRES ANNUELS

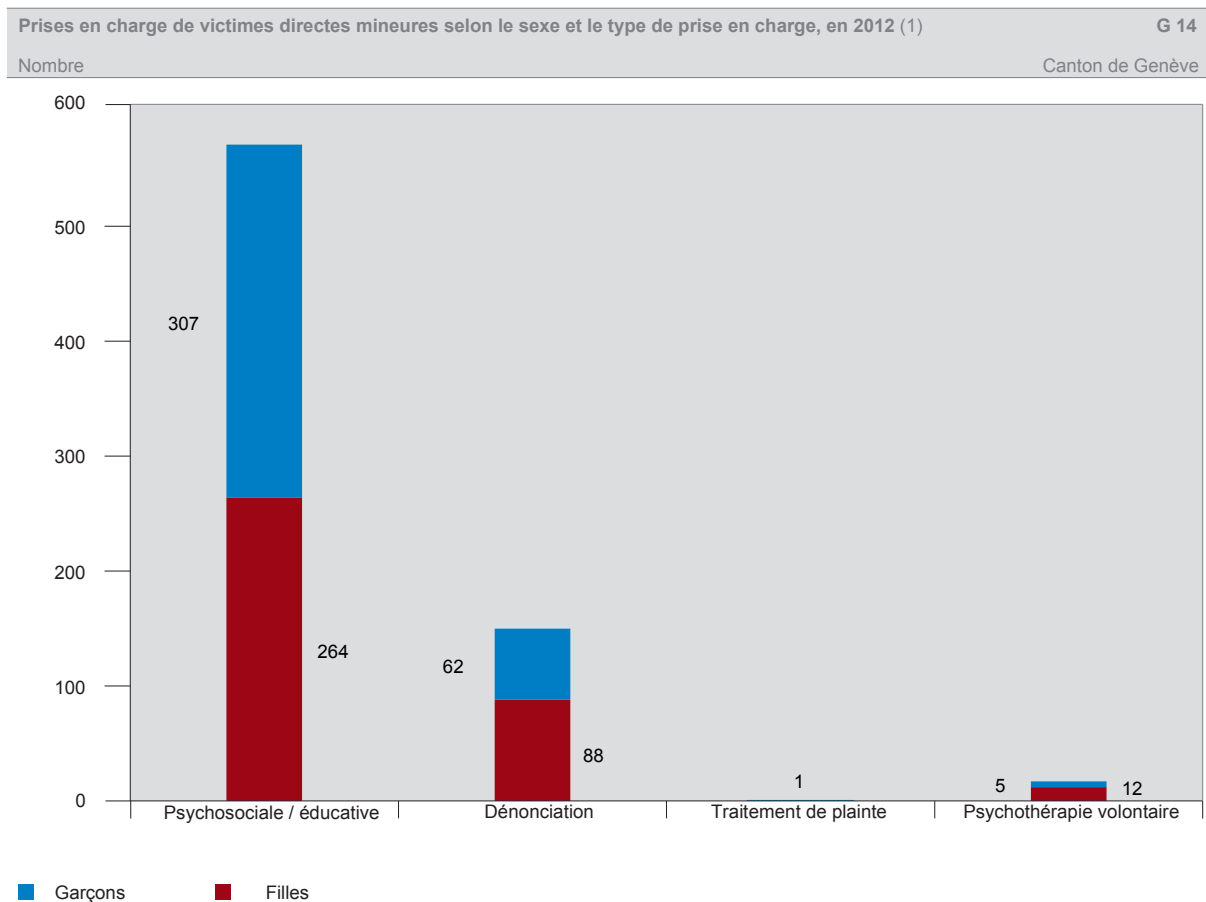
CANTON DE GENÈVE

	Nombre			Répartition en %		
	Garçons	Filles	Total	Garçons	Filles	Total
Violence physique	178	150	328	54	46	100
Violence physique seule (1)	28	15	43	65	35	100
Violence psychologique	274	245	519	53	47	100
Violence psychologique seule (1)	32	30	62	52	48	100
Violence sexuelle	19	54	73	26	74	100
Violence sexuelle seule (1)	5	18	23	22	78	100
Violence économique	8	6	14	57	43	100
Violence économique seule (1)	-	-	-	///	///	///
Autre violence	139	97	236	59	41	100
Autre violence seule (1)	24	12	36	67	33	100
Violences psychologique et physique (2)	147	132	279	53	47	100
<b>Ensemble</b>	<b>336</b>	<b>294</b>	<b>630</b>	<b>53</b>	<b>47</b>	<b>100</b>

(1) Les enfants classés sous «Violence physique seule» le sont aussi sous «Violence physique». Il en est de même pour les autres types de violence seule.

(2) Les enfants classés sous «Violences psychologique et physique» le sont aussi sous «Violence psychologique» et «Violence physique».

Source : BVD / OCSTAT - Observatoire genevois des violences domestiques



Source : BVD / OCSTAT – Observatoire genevois des violences domestiques

**PRISES EN CHARGE DE VICTIMES DIRECTES MINEURES,  
SELON LE TYPE DE PRISE EN CHARGE, EN 2012**

**A2.30**

CHIFFRES ANNUELS

CANTON DE GENÈVE

Type de prise en charge	Prises en charge	
	Nombre	Répartition en %
Psychosociale / éducative	571	77
Dénonciation	150	20
Traitement de plainte	1	0
Hébergement	-	-
Psychothérapie volontaire	17	2
Psychothérapie contrainte	-	-
<b>Total</b>	<b>739</b>	<b>100</b>

Source : BVD / OCSTAT - Observatoire genevois des violences domestiques

**VICTIMES DIRECTES MINEURES SELON LE SEXE  
ET LE TYPE DE PRISE EN CHARGE, EN 2012**

**A2.31**

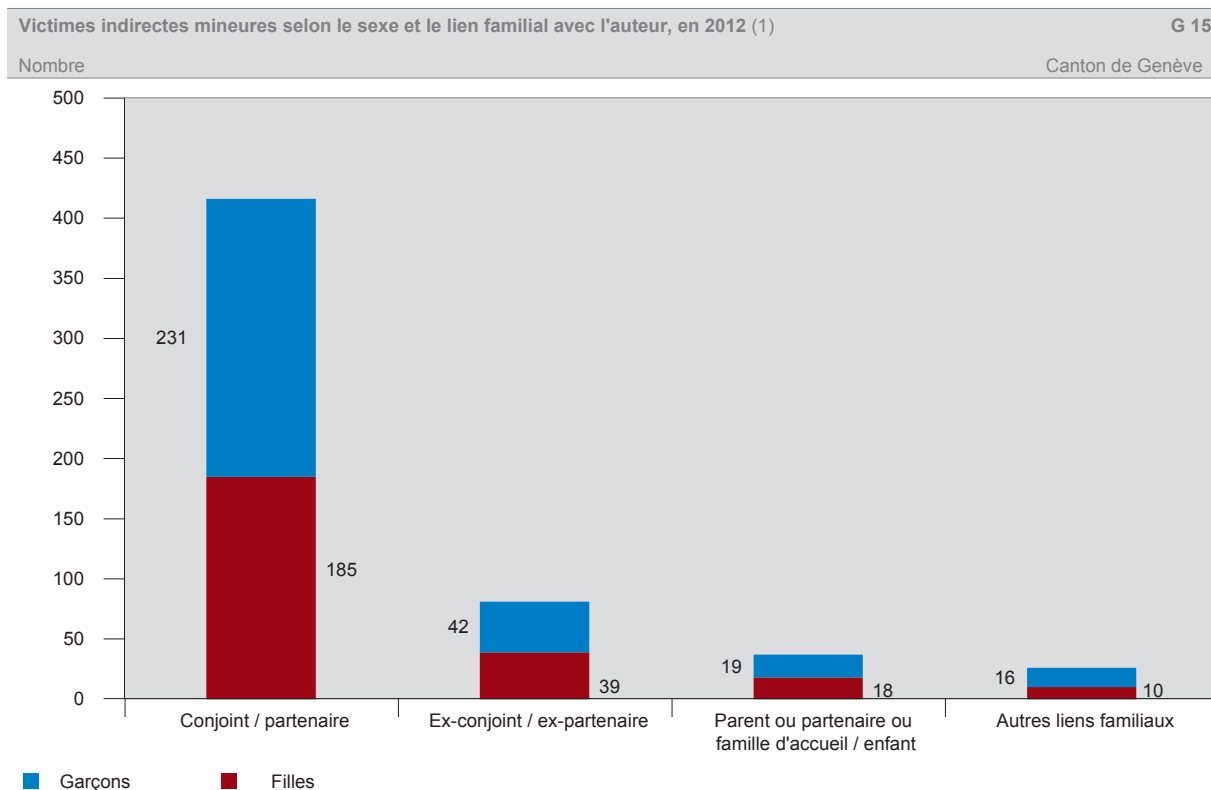
CHIFFRES ANNUELS

CANTON DE GENÈVE

Type de prise en charge	Nombre			Répartition en %		
	Garçons	Filles	Total	Garçons	Filles	Total
Psychosociale / éducative	303	248	551	55	45	100
Dénonciation	53	77	130	41	59	100
Traitement de plainte	1	-	1	100	-	100
Hébergement	-	-	-	///	///	///
Psychothérapie volontaire	5	12	17	29	71	100
Psychothérapie contrainte	-	-	-	///	///	///
<b>Ensemble</b>	<b>336</b>	<b>294</b>	<b>630</b>	<b>53</b>	<b>47</b>	<b>100</b>

Source : BVD / OCSTAT - Observatoire genevois des violences domestiques

## 2.6 Les victimes indirectes mineures



Source : BVD / OCSTAT – Observatoire genevois des violences domestiques

### VICTIMES INDIRECTES MINEURES SELON LE SEXE ET LE LIEN FAMILIAL AVEC L'AUTEUR, EN 2012

A2.32

CHIFFRES ANNUELS

CANTON DE GENÈVE

	Nombre			Répartition en %		
	Garçons	Filles	Total	Garçons	Filles	Total
<b>Nombre de mineurs</b>	<b>307</b>	<b>251</b>	<b>558</b>	<b>55</b>	<b>45</b>	<b>100</b>
<b>Nombre de liens familiaux recensés (1)</b>	<b>308</b>	<b>252</b>	<b>560</b>	<b>///</b>	<b>///</b>	<b>///</b>
Conjoint / partenaire	231	185	416	56	44	100
Ex-conjoint / ex-partenaire	42	39	81	52	48	100
Parent ou partenaire ou famille d'accueil / enfant	19	18	37	51	49	100
Autres liens familiaux	16	10	26	62	38	100

(1) Le nombre de liens familiaux recensés peut être supérieur au nombre total d'enfants car un même enfant peut avoir subi de la violence de la part d'un de ses parents, mais aussi d'un autre membre de sa famille, par exemple.

Source : BVD / OCSTAT - Observatoire genevois des violences domestiques

## PRISES EN CHARGE DE VICTIMES INDIRECTES MINEURES, SELON LE TYPE DE VIOLENCE, EN 2012

A2.33

CHIFFRES ANNUELS

CANTON DE GENÈVE

	Prises en charge	
	Nombre	Répartition en %
Violence physique	429	75
Violence physique seule (1)	11	2
Violence psychologique	559	98
Violence psychologique seule (1)	128	22
Violence sexuelle	7	1
Violence sexuelle seule (1)	-	-
Violence économique	21	4
Violence économique seule (1)	-	-
Autre violence	15	3
Autre violence seule (1)	-	-
Violences psychologique et physique (2)	418	73
<b>Ensemble</b>	<b>570</b>	<b>100</b>

(1) Les enfants classés sous «Violence physique seule» le sont aussi sous «Violence physique». Il en est de même pour les autres types de violence seule.

(2) Les enfants classés sous «Violences psychologique et physique» le sont aussi sous «Violence psychologique» et «Violence physique».

Source : BVD / OCSTAT - Observatoire genevois des violences domestiques

## VICTIMES INDIRECTES MINEURES SELON LE SEXE ET LE TYPE DE VIOLENCE, EN 2012

A2.34

CHIFFRES ANNUELS

CANTON DE GENÈVE

	Nombre			Répartition en %		
	Garçons	Filles	Total	Garçons	Filles	Total
Violence physique	234	188	422	55	45	100
Violence physique seule (1)	5	6	11	45	55	100
Violence psychologique	302	245	547	55	45	100
Violence psychologique seule (1)	67	56	123	54	46	100
Violence sexuelle	12	9	21	57	43	100
Violence sexuelle seule (1)	-	-	-	///	///	///
Violence économique	3	4	7	43	57	100
Violence économique seule (1)	-	-	-	///	///	///
Autre violence	9	6	15	60	40	100
Autre violence seule (1)	-	-	-	///	///	///
Violences psychologique et physique (2)	229	182	411	56	44	100
<b>Ensemble</b>	<b>307</b>	<b>251</b>	<b>558</b>	<b>55</b>	<b>45</b>	<b>100</b>

(1) Les enfants classés sous «Violence physique seule» le sont aussi sous «Violence physique». Il en est de même pour les autres types de violence seule.

(2) Les enfants classés sous «Violences psychologique et physique» le sont aussi sous «Violence psychologique» et «Violence physique».

Source : BVD / OCSTAT - Observatoire genevois des violences domestiques

## PRISES EN CHARGE DE VICTIMES INDIRECTES MINEURES SELON LE TYPE DE PRISE EN CHARGE, EN 2012

A2.35

CHIFFRES ANNUELS

CANTON DE GENÈVE

Type de prise en charge	Prises en charge	
	Nombre	Répartition en %
Psychosociale / éducative	561	98
Dénonciation	9	2
Traitement de plainte	-	-
Hébergement	-	-
Psychothérapie volontaire	-	-
Psychothérapie contrainte	-	-
<b>Total</b>	<b>570</b>	<b>100</b>

Source : BVD / OCSTAT - Observatoire genevois des violences domestiques



## VICTIMES INDIRECTES MINEURES SELON LE SEXE ET LE TYPE DE PRISE EN CHARGE, EN 2012

A2.36

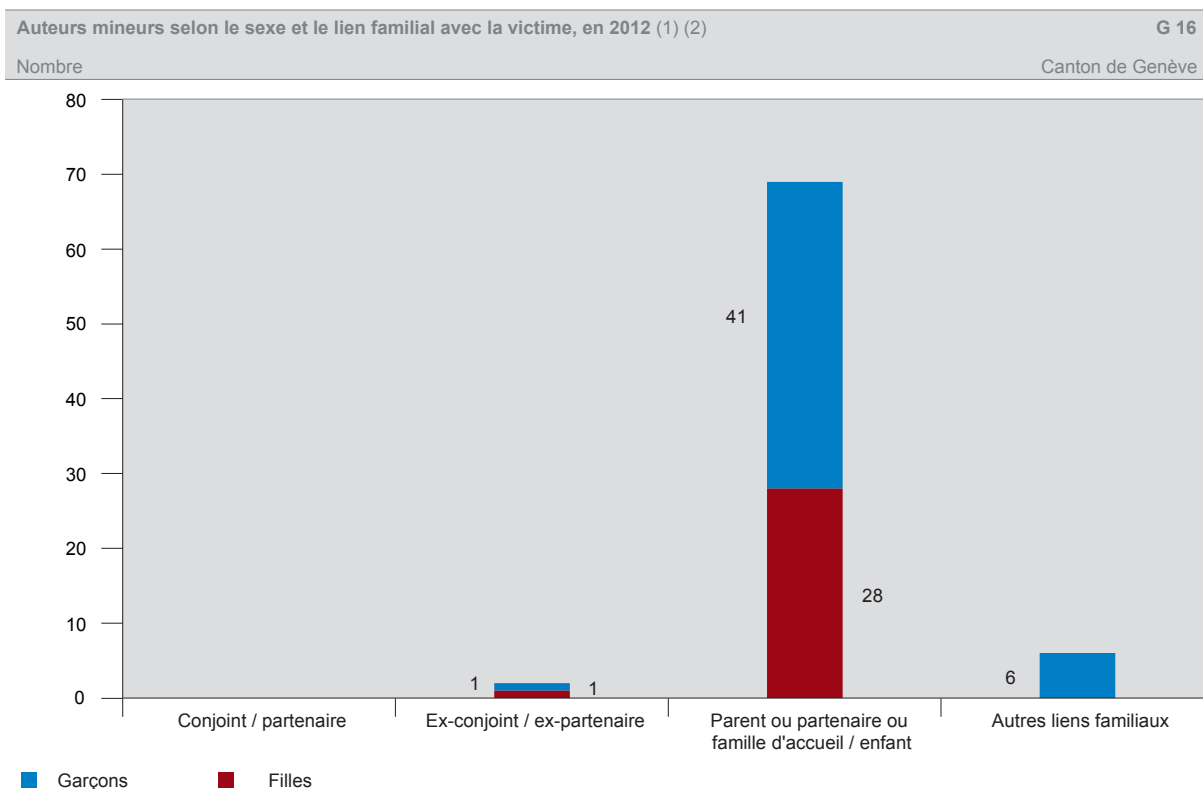
CHIFFRES ANNUELS

CANTON DE GENÈVE

Type de prise en charge	Nombre			Répartition en %		
	Garçons	Filles	Total	Garçons	Filles	Total
Psychosociale / éducative	304	250	554	55	45	100
Dénonciation	2	4	6	33	67	100
Traitement de plainte	2	1	3	67	33	100
Hébergement	-	-	-	///	///	///
Psychothérapie volontaire	-	-	-	///	///	///
Psychothérapie contrainte	-	-	-	///	///	///
<b>Ensemble</b>	<b>307</b>	<b>251</b>	<b>558</b>	<b>55</b>	<b>45</b>	<b>100</b>

Source : BVD / OCSTAT - Observatoire genevois des violences domestiques

### 2.7 Les auteurs mineurs



(1) Les classes de cette variable ne sont pas exclusives : un enfant mineur peut exercer de la violence envers un « parent ou partenaire » ainsi qu'envers une personne ayant un « autre lien familial » avec lui.

Source : BVD / OCSTAT – Observatoire genevois des violences domestiques

## AUTEURS MINEURS SELON LE SEXE ET LE LIEN FAMILIAL AVEC LA VICTIME, EN 2012

A2.37

CHIFFRES ANNUELS

CANTON DE GENÈVE

	Nombre			Répartition en %		
	Garçons	Filles	Total	Garçons	Filles	Total
<b>Nombre de mineurs</b>	<b>47</b>	<b>29</b>	<b>76</b>	<b>62</b>	<b>38</b>	<b>100</b>
<b>Nombre de liens familiaux recensés (1)</b>	<b>48</b>	<b>29</b>	<b>77</b>	<b>///</b>	<b>///</b>	<b>///</b>
Conjoint / partenaire	-	-	-	///	///	///
Ex-conjoint / ex-partenaire	1	1	2	50	50	100
Parent ou partenaire ou famille d'accueil / enfant	41	28	69	59	41	100
Autres liens familiaux	6	-	6	100	-	100

(1) Le nombre de liens familiaux recensés peut être supérieur au nombre total d'enfants car un même enfant peut avoir subi de la violence de la part d'un de ses parents, mais aussi d'un autre membre de sa famille, par exemple.

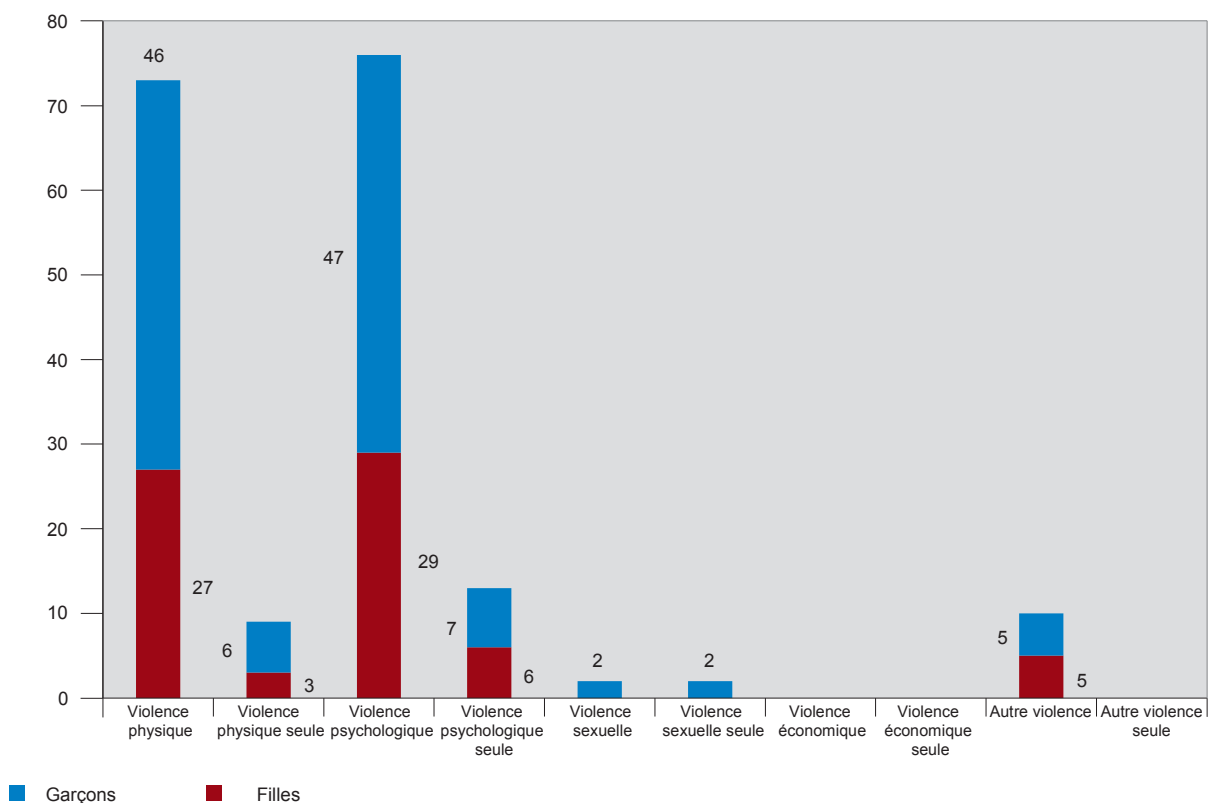
Source : BVD / OCSTAT - Observatoire genevois des violences domestiques

### Prises en charge d'auteurs mineurs selon le sexe et le type de violence, en 2012 (1)

G 17

Nombre

Canton de Genève



Source : BVD / OCSTAT – Observatoire genevois des violences domestiques

## PRISES EN CHARGE DES AUTEURS MINEURS, SELON LE TYPE DE VIOLENCE, EN 2012

A2.38

CHIFFRES ANNUELS

CANTON DE GENÈVE

	Prises en charge	
	Nombre	Répartition en %
Violence physique	73	82
Violence physique seule (1)	9	10
Violence psychologique	76	85
Violence psychologique seule (1)	13	15
Violence sexuelle	2	2
Violence sexuelle seule (1)	2	0
Violence économique	-	-
Violence économique seule (1)	-	-
Autre violence	10	11
Autre violence seule (1)	-	-
Violences psychologique et physique (2)	62	73
<b>Ensemble</b>	<b>89</b>	<b>100</b>

(1) Les enfants classés sous «Violence physique seule» le sont aussi sous «Violence physique». Il en est de même pour les autres types de violence seule.

(2) Les enfants classés sous «Violences psychologique et physique» le sont aussi sous «Violence psychologique» et «Violence physique».

Source : BVD / OCSTAT - Observatoire genevois des violences domestiques

## AUTEURS MINEURS SELON LE SEXE ET ET LE TYPE DE VIOLENCE, EN 2012

A2.39

CHIFFRES ANNUELS

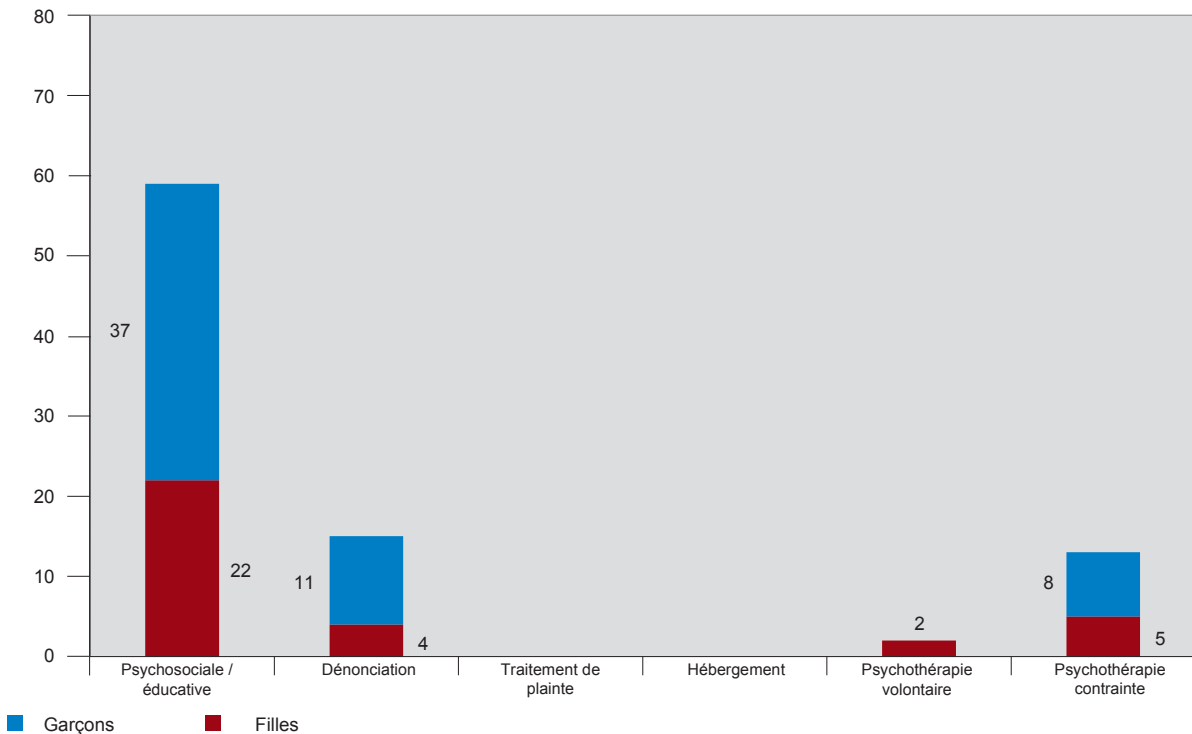
CANTON DE GENÈVE

	Nombre			Répartition en %		
	Garçons	Filles	Total	Garçons	Filles	Total
Violence physique	41	26	67	61	39	100
Violence physique seule (1)	6	3	9	67	33	100
Violence psychologique	39	25	64	61	39	100
Violence psychologique seule (1)	4	3	7	57	43	100
Violence sexuelle	2	-	2	100	-	100
Violence sexuelle seule (1)	2	-	2	100	-	100
Violence économique	-	-	-	///	///	///
Violence économique seule (1)	-	-	-	///	///	///
Autre violence	4	5	9	44	56	100
Autre violence seule (1)	-	-	-	///	///	///
Violences psychologique et physique (2)	35	22	57	61	39	100
<b>Ensemble</b>	<b>47</b>	<b>29</b>	<b>76</b>	<b>62</b>	<b>38</b>	<b>100</b>

(1) Les enfants classés sous «Violence physique seule» le sont aussi sous «Violence physique». Il en est de même pour les autres types de violence seule.

(2) Les enfants classés sous «Violences psychologique et physique» le sont aussi sous «Violence psychologique» et «Violence physique».

Source : BVD / OCSTAT - Observatoire genevois des violences domestiques



Source : BVD / OCSTAT – Observatoire genevois des violences domestiques

## PRISES EN CHARGE D'AUTEURS MINEURS SELON LE TYPE DE PRISE EN CHARGE, EN 2012

A2.40

## CHIFFRES ANNUELS

CANTON DE GENÈVE

Type de prise en charge	Prises en charge	
	Nombre	Répartition en %
Psychosociale / éducative	59	66
Dénonciation	15	17
Traitement de plainte	-	-
Hébergement	-	-
Psychothérapie volontaire	2	2
Psychothérapie contrainte	13	15
<b>Total</b>	<b>89</b>	<b>100</b>

Source : BVD / OCSTAT - Observatoire genevois des violences domestiques

## AUTEURS MINEURS SELON LE SEXE ET LE TYPE DE PRISE EN CHARGE, EN 2012

A2.41

## CHIFFRES ANNUELS

CANTON DE GENÈVE

Type de prise en charge	Nombre			Répartition en %		
	Garçons	Filles	Total	Garçons	Filles	Total
Psychosociale / éducative	33	21	54	61	39	100
Dénonciation	11	3	14	79	21	100
Traitement de plainte	-	-	-	///	///	///
Hébergement	-	-	-	///	///	///
Psychothérapie volontaire	-	2	2	-	100	100
Psychothérapie contrainte	8	4	12	67	33	100
<b>Ensemble</b>	<b>47</b>	<b>29</b>	<b>76</b>	<b>62</b>	<b>38</b>	<b>100</b>

Source : BVD / OCSTAT - Observatoire genevois des violences domestiques